

Bolloré, Zemmour, Barrère : arrêtons-les !

Que se passe-t-il dans les médias aujourd'hui en France ? Tout semble possible, et les patrons des grands médias font peser un climat lourd de suspicion sur la qualité de l'information qui est servie aux citoyens.

L'actualité vient administrer la preuve que le respect du public et de certaines pratiques professionnelles est bafoué par les affairistes qui ont fait main basse sur les médias et entendent y imposer leur politique.

Des journalistes de iTélé s'inquiètent-ils de devoir partager la même rédaction que Jean-Marc Morandini ? La réponse de Vincent Bolloré est méprisante : il ouvre la « *clause de conscience* » à tous les journalistes qui ne veulent pas travailler avec un collègue mis en examen pour « *corruption de mineur aggravée* » dans le cadre de son émission. La rédaction d'iTélé ayant voté à plus de 90 % une motion contre l'animateur, les journalistes devront-ils tous aller s'inscrire à Pôle emploi ?

Faut-il rappeler que, en 2014, la direction d'iTélé s'était séparée d'Eric Zemmour à la suite de ses prises de position ? Mais cela, c'était avant que l'industriel breton, censeur en chef de la chaîne, ne prenne le pouvoir dans le groupe Vivendi et le groupe Canal+.

Eric Zemmour, lui, s'est encore distingué et de quelle manière ; il a osé déclarer dans *Causeur* : " *Je ne pense pas que les jihadistes soient des abrutis ou des fous. Et je respecte des gens prêts à mourir pour ce en quoi ils croient - ce dont nous ne sommes plus capables*".

Ces déclarations ont provoqué beaucoup de réactions et de condamnations, mais le climat a bien changé en deux ans puisqu'aucune des directions des médias auxquelles Eric Zemmour collabore n'a pris de sanction, ni *Le Figaro*, ni *RTL*, ni *Paris Première*.

L'impunité qui semble protéger Morandini et Zemmour est-elle vraiment surprenante ?

Enfin, on peut s'étonner de voir France 2 consacrer une soirée entière, dimanche, à la famille Chirac. C'est d'abord Laurent Delahousse qui dressera de Jacques Chirac un portrait hagiographique de l'ex-président, puis un documentaire sera consacré à « *Bernadette Chirac, mémoires d'une femme libre* ».

C'est dans le service public qu'un tel documentaire est produit et réalisé par Anne Barrère, conseillère en communication de la même Bernadette Chirac pendant vingt ans.

Il y a pour le moins conflit d'intérêts, que le CSA avait déjà relevé en 2004, alors que l'émission relative à l'opération caritative Pièces jaunes, animée par Anne Barrère aux côtés de Bernadette Chirac elle-même, était diffusée sur TF1.

Prise en main politique, autoritarisme et copinage, décidément, il y a quelque chose de pourri dans les médias.

Le SNJ-CGT appelle la profession dans son ensemble à condamner tous les manquements aux principes professionnels et, dans l'unité, à témoigner de sa solidarité avec la rédaction d'iTélé. Il en va de l'honneur de tous les journalistes.

Les rodomontades de Bolloré, les érucations racistes de Zemmour et les copinages doivent être combattus fermement.

Montreuil, vendredi 14 octobre 2016